

## 2. Les installations électriques dans les parties communes des immeubles d'habitation

37,2 millions de logements au 1<sup>er</sup> janvier 2021



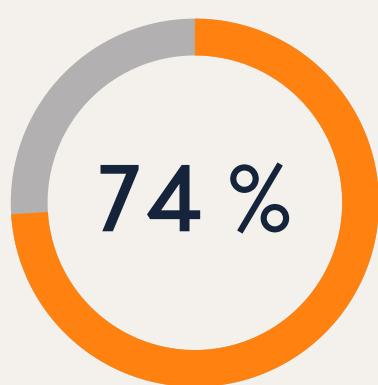
dont 16,7 millions de logements collectifs

Source : INSEE/ONSE

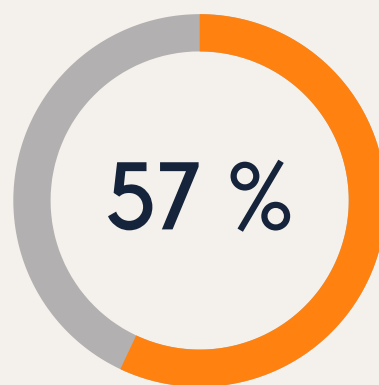
# 90 %

des installations électriques des parties communes comportent au moins une anomalie électrique

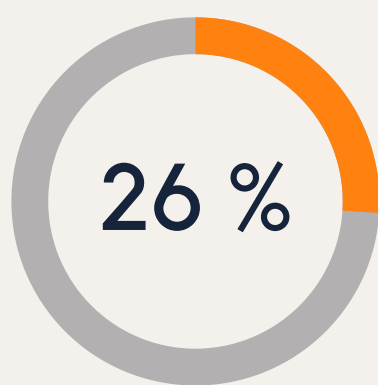
Parmi les anomalies électriques rencontrées, les principales sont :



Risques de **contacts directs** avec des éléments sous tension



Risques de **contacts indirects** avec des éléments sous tension suite à un défaut d'isolement



**Calibres** des disjoncteurs ou fusibles **inappropriés** aux circuits à protéger



Problème de **localisation de l'AGCP** (disjoncteur de branchement)

Source : Analyse des diagnostics électriques réalisés par un organisme indépendant

### Bon à savoir !

Il n'existe pas de diagnostic électrique obligatoire (DEO) pour les parties communes.

Les membres fondateurs de l'ONSE sont Consuel et Promotelec avec le soutien de Fase.